Juillet 2020
N°34

Stéphane MEUNIER

Newsletter Ecurie Aurmath

EDITO

Bonjour à tous,

Je vous propose dans cette Newsletter de découvrir HYPOTHESE MADRIK, qui a fait de bonnes performances en juin et de saluer Monsieur Philippe AUGIER, élu président du CA du PMU.

J'aimerais aussi partager avec vous un rapide retour sur les conclusions des Assises du Trot 2020 en cette période qui reste difficile pour chacun dans la filière.

«Les Assises des courses au Trot viennent de se conclure à Enghien.

Animée par la volonté d'engager discussions, partages et débats, cette journée exceptionnelle, première dans l'histoire du Trot, a été particulièrement riche :
25 intervenants se sont succédés autour de 10 thèmes toute la journée pour donner des réponses précises aux interrogations ressorties de la consultation nationale initiée en début d'année auprès des joueurs et des socioprofessionnels.
Un certain nombre de mesures concrètes y ont été annoncées »: Je vous propose de les découvrir en dernière page.

Je me tiens à votre disposition pour en échanger !

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver sur tous les hippodromes pour les courses estivales, je vous souhaite de belles performances et un très bel é té !

Bonne semaine à tous !

Stéphane MEUNIER

Dans ce numéro

Edito.....1
FOCUS : HYPOTHESE MADRIK.....2
ZOOM SUR… : Philippe AUGIER....2
Victoires et qualifications.....3
Retour sur les Assises du Trot.....4

Ecurie Aurmath

Les Feugerets
61230 CROISILLES
Téléphone : 02.33.35.27.28

Rédacteur de publication : Stéphane MEUNIER . Crédits photos : Ecurie Aurmath
Rédaction et mise en page : Olivier JACQUET. Diffusion : Ecurie Aurmath

FOCUS SUR..UN CHEVAL

HYPOTHESE MADRIK

Père : UP AND QUICK
Mère : BELLA MADRIK

Eleveurs : E.A.R.L. Ecurie les BOULAIES et Christian SIMPLICE

Propriétaires : Ecurie Meunier, E.A.R.L. Ecurie les BOULAIES et Christian SIMPLICE

Qualifié Attelé le 27/06/2019 à Caen sur 2000m en 1'20"9
C'est une femelle noir de 3 ans qui est arrivée à l'écurie yearling. Jeune, elle a eu un accident qui l'a rendu borgne. Elle a été qualifiée l'an dernier durant le mois de juin, elle débute en décembre à l'attelé, puis après un passage à vide, vu ses allures, elle est dirigée au monté. Elle reste invaincue à ce jour lors de ses 2 sorties dans cette discipline. Elle devrait encore monter de catégorie d'ici peu.

- 27/06/2020, Reims PRIX WESTERN, Monté, 2550m 1'17"0, 1er, Mathilde COLLET
- 19/06/2020 Laval PRIX FORNELLS , Monté,2225m 1'15"7, 1er, Mathilde COLLET
- 08/12/2019, Laval PRIX GEORGES CADIOU, Attelé, 2225m, 1'21"8, 8éme, Stéphane MEUNIER

ZOOM SUR..

Je salue l'arrivé de **Philippe AUGIER** au poste de Président du Conseil D'administration du PMU, il a été élu le 9 juin 2020.

Philippe Augier (70 ans) est maire de Deauville depuis 2001 et Président de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie depuis 2008. Il est également Président de France Congrès Evénements et membre du Comité Interministériel du Tourisme présidé par le Premier Ministre. Il participe depuis 2019 au Conseil d'Administration du PMU en qualité de personnalité qualifiée. Philippe Augier fut Président-Directeur Général de l'Agence française de vente du pur-sang de 1989 à 2006, Président-Directeur Général de Deauville Auction (1990 – 2006) et Président-Directeur Général de l'Agence française du Trot de 1991 à 2006. Il est également le créateur, en 2005, du Pôle de Compétitivité Cheval. (*Texte Equidia*)

RESULTATS

- **HYPOTHESE MADRIK** : 27/06/2020 : Reims PRIX WESTERN au Monté, 2550m,1'17"0,
  1er avec Mathilde COLLET

- **HYPOTHESE MADRIK :** 19/06/2020 : Laval PRIX FORNELLS au Monté, 2225m, 1'15"7
  1er avec Mathilde COLLET

- **EDEN DE L'ITON** : 18/06/2020 : Vichy PRIX DU FOREZ AUTO, 1'13"5

  1er avec Matthieu ABRIVARD

Qualifications

Mardi 16 juin 2020

- **I AM MADRIK** : 1'19"7 (CHARLY DU NOYER et VALSEUSE D'EURVAD) *Pm : JASMIN DE FLORE

- **IDEALE DE BONNEFOI** : 1'19"3 (SAXO DE VANDEL et CLIO DE BONNEFOI) *Pm : OURAGAN DE CELLAND

- **IRIS LAUALI** : 1'20"9(BALTIC CHARM et URQUIZA DU VIVIER) *Pm : COKTAIL JET

PROGRAMME DES COURSES

L'optimisation des enjeux, dont les principes ont été rappelés au cours des Assises, est désormais appréhendée au quotidien en coopération avec France Galop.

Une **réforme** est en cours **sur le programme de sélection** (Groupe I et II) pour créer de nouveaux évènements grand public et optimiser les enjeux qui y sont liés.

Une réflexion sur la répartition **des réunions premium sur les hippodromes porteurs** est à l'étude et **l'amélioration du programme premium** se fera à travers la sélection de certaines courses PMH qui passeront dans la catégorie premium.

Dans le cadre de l'optimisation des enjeux, plusieurs projets sont en cours : à Vincennes, **l'étude sur l'éclairage de la grande piste** de l'hippodrome a été lancée et **les courses en nocturne du mardi deviendront** des courses en **semi-nocturnes** quelle que soit la période de l'année.

En ce qui concerne le **Trophée Vert**, il a été décidé pour 2021 le **maintien de la course principale au programme premium**.

En ce qui concerne le **Grand Prix d'Amérique**, il sera donné la possibilité au **meilleur cheval hongre** du circuit de pouvoir y participer à travers l'attribution d'une « wild card » qui lui permettra de participer aux épreuves qualificatives.

Enfin, de **nouveaux formats de courses « événementielles »** seront créés, notamment les courses en batterie ou encore les duels.

MARKETING & COMMUNICATION DES COURSES

En réponse aux problématiques relevées sur le spectacle des courses, et pour répondre à la demande d'une **meilleure communication de la part des acteurs**, LeTROT mettra en place dans les prochaines semaines un **nouvel indicateur : l'avis de l'entraineur**.
Accessible à tous, il permettra aux entraineurs de renseigner leur confiance envers leurs chevaux à J-2, de transmettre des informations sur le cheval (artifices...), d'affiner son opinion après les Heats ou encore de débriefer l'après-course.

En parallèle, LeTROT renforcera ses actions pour **développer le propriétariat** à travers la constitution d'une **base de chevaux à vendre**, dans le but de favoriser les investissements des propriétaires actuels et d'en conquérir de nouveaux.

Aujourd'hui, le programme technique proposé au PMU et aux opérateurs est insuffisant pour développer et commercialiser les courses hippiques dans le monde.
Il est donc nécessaire de concevoir un **marketing de l'offre des courses hippiques** avec un objectif unique pour tous les acteurs : la satisfaction client. A travers la mise en place de groupes de travail et d'outils marketing, LeTROT travaille à la **création de produits forts autour du Prix d'Amérique**, véritable marque emblématique et connue de tous. Le marketing de l'offre doit être décliné sur l'ensemble des réunions de courses au quotidien.

CODE & REGLEMENTATION

La réglementation des courses a été au cœur des contributions en ligne et la volonté de la Société LeTROT est d'y répondre par des réponses concrètes. Plusieurs thèmes se sont dégagés :

Pour répondre aux faux départs considérés comme trop nombreux, une série de mesures est envisagée :

- Un **audit des hippodromes** où les faux départs sont trop nombreux.
- Une **homogénéisation obligatoire des procédures**, un **renforcement des sanctions et** la mise en place d'une **formation continue** des juges au départ en France.
- La proportion de courses avec départ à **l'autostart** est également revue à la hausse pour atteindre 20% au minimum en 2021.
- Enfin, pour éviter la frustration des parieurs, la **création d'une zone blanche** après le départ dans laquelle les foulées au galop sans prendre d'avantage ne seront pas comptabilisées, viendra compléter ces mesures.

Le renforcement des sanctions relatives à l'usage de la cravache, aux ralentissements et aux changements de lignes a été acté.

- En ce qui concerne la cravache, la réglementation prévoit d'évoluer par la transposition dans le code des courses au trot des dispositions de l'accord international UET.
- Les ralentissements en course et les positions du 1 et demi ou 2 et demi qui contrarient la progression des autres concurrents seront plus sévèrement jugés.

Source : communiqué de presse et photo LETROT